

-HM-

*Signé
1820*

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARCHITECTURE

ARRÊTÉ

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX BEAUX-ARTS
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historiques, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'avis émis par la Section Permanente de la Commission Départementale des Sites dans sa séance du 11 juin 1952, perspectives et paysages de la Haute-Savoie;

ARRÊTÉ : Article 1er

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques de la Haute-Savoie le petit jardin - belvédère contigu à la Mairie de St-Gervais et situé sur la partie de la parcelle cadastrale n° 905 Section A hachurée en rouge sur le plan annexé.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du Département pour les Archives de la Préfecture et au Maire de SAINT-GERVAIS-les-BAINS, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Article 3

Il sera transcrit au Bureau des Hypothèques de la situation du site inscrit.

PARIS, le 23 novembre 1953
A. CORNU

Pour ampliation :

Le Chef du Bureau des Monuments Historiques et des Sites,

J. A. 331163. [21365] (4)

[Signature]

RENNÉE DES FEES
14. 6. 1909

GÉRAIS

ÉPIRE JARDIN BELVEDAIRE
ANTIQUE LA MAIRIE
S. J. 23.11.1953

NICOLAS
V. 1900

INSCRIPTION ROMAINE DU COL DE LA FORCLAZ
CL. M.H. 1875
(alt. 1532)

commune de LES HOUCHES

EXTENSION DU SITE DU MASSIF DU M^t BLANC
SITE CLASSE 16. 6. 1976

LE PRARION
1967

col de VOZA
1653

Bellevue
1785

M^t LACHA
2113

2537

BIONNASSAY
1319

le Biennassay

LE CHAMPEL

1952

aiguille du GOUTER
3788

LA VILLETTE

glacier du Biennassay

2830

SITE DU M^t BLANC
CLASSE 14. 6. 1951

DÔME DU GOUTER
4304

observ.
4352

4153

aig. de BIONNASSAY
4051

glacier du Miage

le Miage

Communes de St GERVAIS et St NICOLAS de Vérocce

Sites et Monuments Classés et inscrits; échelle 1/50.000^e

St GERVAIS est une agréable station climatique à 807m d'altitude. La commune est montagneuse et boisée. Elle est dominée à l'Est par le Massif du Mt Blanc, qui s'élève jusqu'à 4362m au l'Observatoire du Goûter. A l'Ouest, le point culminant est le Mt d'Arbois, à 1827m. Vers le Nord, se trouve l'amenée du Fayet, dans la vallée de l'Arve, à 565m d'altitude. Le chef-lieu est traversé par le Nant.

Les montagnes sont très desservies pour les skieurs. Depuis Le Fayet, un petit tramway monte au col de Voza, à 1653m, où se situe un hôtel et un plateau, qui permet d'accéder par téléskis à l'hôtel du Prarion, à 1853m d'alt. La ligne du tramway continue vers Bellevue, à 1786m d'alt., puis vers le glacier du Biarmassay, à 2386m, accessible en été seulement. Depuis le col de Voza, la vue est grandiose vers le massif du Mt Blanc et toutes ses aiguilles, avec dans le bas fond très prononcé, CHAMONIX. En direction Nord, on aperçoit les rochers des Fitz, ramifications du désert de Platte.

Les sites inscrits dans le chef-lieu sont au nombre de 3:

- un petit jardin sur un belvédère, appartenant à la Mairie;
- une vue panoramique vers la vallée du Bon Nant, sur la RN 202, au droit de la "Promenade"
- en prolongation de ce site, en amont du torrent, une vue appelée "Ensemble du Bon Nant et des 2 ponts du Diable", avec un pont ancien et un pont nouveau.

Deux monuments extérieurs à la ville sont classés Historiques de longue date: la "cheminée aux Fées", formation rocheuse, depuis 1909; l'inscription Romaine sur la borne "Col de la Forclaz" depuis 1875, à 1532m d'altitude.

La Commune de St Nicolas-de-Vérocce se prolonge sur le Bon Nant, et derrière le Mt Joly (2525m) jusqu'à l'aiguille Croche (2487m). Pistes et remontées de Ski sur les pentes du Mt Joly.

Deux églises ou chapelles sont inscrites à l'Inventaire des Monuments Historiques: la chapelle des Plaus, et, plus près du chef-lieu, la chapelle des Chattrix.

